

La garderie à temps plein ou à temps partiel?

Huhua Cao and Paul Villeneuve

Volume 10, Number 2, 1997

Territoires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057935ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057935ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cao, H. & Villeneuve, P. (1997). La garderie à temps plein ou à temps partiel? *Recherches féministes*, 10(2), 49–75. <https://doi.org/10.7202/057935ar>

Article abstract

During the last twenty years, families in Québec have experienced dramatic changes through which it is difficult for parents to maintain an equilibrium in the midst of new domestic, social and professional responsibilities. These changes have had a profound impact on the choice and use of daycare centers. This context forms the background for a study of the factors influencing the decision of parents to put their children full time or part time in daycare centers. A survey has been conducted among fourteen daycare centers chosen from the various socio-economic environments of the Québec Metropolitan Area. A three-step logistic regression analysis (3SLR) is applied to the data gathered. We find that the choice between full time and part time day care is influenced by the work schedules of parents which, in turn, depend on their socio-economic condition and their geographical location. We also find, interestingly, that there is a net and specific effect of residential location on day care schedules. In other words, if other contextual and work schedules variables are maintained constant, parents located further away from the city center tend, more frequently than parents located closer to the center, to opt for part time daycare.

La garderie à temps plein ou à temps partiel?¹

Huhua Cao et Paul Villeneuve

De nos jours, la participation accrue des femmes au marché du travail et la transformation des structures familiales bouleversent les modes de vie. Les nombreuses tâches familiales toujours dévolues aux femmes se transforment progressivement avec l'introduction de nouvelles techniques domestiques. En outre, le rôle traditionnel de pourvoyeur réservé aux hommes commence à se modifier devant la nécessité d'un partage plus équitable des travaux domestiques (Villeneuve 1991). Les rapports sociaux entre hommes et femmes ont bien sûr changé considérablement dans les pays industrialisés au cours des vingt dernières années et la société québécoise n'a pas échappé à ces changements. Elle a connu des transformations à travers lesquelles les personnes cherchent un nouvel équilibre quant à des responsabilités familiales, sociales et professionnelles redéfinies.

Ces transformations ont un impact profond sur le mode de garde des jeunes enfants. Encore récemment, l'idéologie dominante en Amérique du Nord voulait que les enfants, dès la naissance et à l'âge préscolaire, soient gardés au sein de la famille, de préférence par leur mère à la maison (Hofferth 1979). Mais depuis environ vingt ans, la garde des enfants par des personnes autres que leurs parents est devenue une expérience commune à presque tous les enfants (Blau et Joseph 1992; Clarke-Stewart 1993).

Les services de garde ont véritablement amorcé leur progression au Québec au début des années 70 (Berthiaume 1994). Il s'agit, depuis, de répondre aux besoins d'une population en mutation rapide. La décision de fréquenter une garderie à temps plein ou à temps partiel est un des phénomènes très remarquables de ce mouvement. En effet, nos travaux antérieurs montrent qu'environ le tiers des enfants fréquentent la garderie à temps partiel². Quels sont les facteurs qui font que les parents optent pour un régime de garde à temps plein ou à temps partiel? De prime abord, on peut penser qu'un ensemble de possibilités et de contraintes influent sur le choix des parents. Dans cet

1. Le travail présenté ici a été effectué au sein d'un programme de recherche du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) de l'Université Laval portant sur l'articulation géographique des responsabilités familiales et professionnelles. Nous remercions Louise Quesnel, Nicole Brais, Winnie Frohn, Caroline Cadrin et Marius Thériault pour l'aide apportée. Nous tenons à remercier tout particulièrement Denise Piché qui a fait plusieurs commentaires judicieux sur des versions antérieures du manuscrit. Le fonds FCAR du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ont appuyé financièrement notre recherche.
2. Cette proportion est tirée d'une première enquête effectuée durant l'été 1995 afin de connaître l'accessibilité géographique de plus de 100 garderies qui offrent environ 5 000 places dans l'agglomération de Québec. Voir l'annexe.

ensemble, quel est le poids, par exemple, des facteurs démographiques et socio-économiques et quel est celui des facteurs géographiques?

Ces questions nous motivent. Nous avons d'abord effectué une recension des recherches sur l'utilisation des services de garde afin de mettre en évidence les facteurs susceptibles d'influer sur le régime de garde choisi par les parents. Cela nous a menés à proposer un schéma hypothétique où le choix du régime de garde subit directement l'influence du régime d'emploi des parents, celui-ci étant à son tour dépendant du contexte socio-économique et géographique dans lequel vit la famille. À l'aide d'une enquête dans la région métropolitaine de Québec, nous avons recueilli les données permettant un test empirique de notre schéma hypothétique. Ensuite, des analyses de régression logistique ont été utilisées pour évaluer le poids respectif de chacun des facteurs.

Les familles et les services de garde

De plus en plus d'études font état de l'importance du contexte familial dans la décision des parents concernant le choix du mode et du type de service de garde pour leurs enfants, tout particulièrement en ce qui concerne le choix entre la garderie ou la garde en milieu familial (Steinberg et Green 1979; Fuqua et Labensohn 1986; Rose 1990). Par exemple, Steinberg et Green (1979) soulignent que différents types de services de garde peuvent engendrer des conséquences variées pour les enfants et avoir une influence sur les parents et les membres de la famille de diverses manières. Robins et Spiegelman (1978), dans une étude portant sur Denver et Seattle, ont essayé de préciser les facteurs qui influent sur les choix de services de garde des parents travailleurs, c'est-à-dire dans les cas où tous deux ont un emploi. Les facteurs majeurs seraient, à leur avis, les caractéristiques démographiques du ménage (nombre d'enfants, structure familiale, etc.), le salaire de la mère étant un facteur essentiel dans la décision de l'utilisation de services en garderie plutôt qu'en milieu familial. Cleveland et Hyatt (1993) arrivent aussi à la conclusion qu'en Ontario et au Québec le revenu annuel de la mère a un effet positif sur la probabilité de choisir un service de garde du type non familial.

Parallèlement, d'autres études (Hodgson et Doyle 1978; Truelove 1984; Kanaroglou et Rhodes 1990) reconnaissent aussi l'importance du contexte familial, mais elles soulignent fortement les facteurs géographiques, tels que le lieu de résidence et le lieu de travail des parents, qui joueraient un rôle clé dans la prise de décision de ceux-ci. Dans la même veine, Cromley (1987) a fait remarquer que plusieurs garderies sont situées dans les couloirs de navette entre les lieux de résidence et d'emploi. De plus, elle note l'intérêt d'inclure dans l'analyse les modèles d'activités et de déplacements de tous les membres de la famille, idée partagée par Truelove (1984) qui souligne l'importance du contexte familial et de la localisation des lieux de travail des parents.

Toutes ces recherches montrent que les caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques de la famille influent sur le choix du type de service de garde. Elles n'ont cependant pas comme objet d'étudier précisément la décision des parents de placer leurs enfants en garderie soit à temps plein, soit à temps partiel. Notre étude veut combler cette lacune. En ce sens, nous caractériserons d'abord le contexte socio-économique et culturel dans lequel se déroule la vie quotidienne des familles ayant de jeunes enfants

afin de mieux connaître les besoins des parents et les contraintes qui s'exercent sur eux.

La participation des femmes au marché du travail

Au Québec, comme dans plusieurs pays, les femmes, surtout celles de classe moyenne, étaient peu présentes dans la main-d'œuvre jusqu'au début des années 60 (Séguin 1989). Depuis, la montée du mouvement féministe et l'entrée en crise du système économique ont fait en sorte que l'apport économique des femmes, par leur participation directe au marché du travail, est devenu indispensable (Kanaroglou et Rhodes 1990; Villeneuve 1996). Un phénomène nouveau apparaît alors : de plus en plus de femmes mariées ayant de jeunes enfants conservent leur emploi et ne se retirent plus de la main-d'œuvre (Séguin et Villeneuve 1987). De 1976 à 1991, la proportion de mères d'enfants d'âge préscolaire participant à la main-d'œuvre est passée de 30 % à 62 % (BSQ 1994). On constate que beaucoup de ces femmes continuent d'assumer leurs responsabilités familiales malgré, souvent, un horaire très chargé. Tous les jours, un grand nombre de femmes se déplacent de leur *workplace* domestique privé à leur *workplace* public.

Aux yeux de nombreux hommes, les femmes peuvent travailler à l'extérieur du foyer seulement si cette activité n'entre pas en conflit avec leurs responsabilités premières qui restent, pour ces hommes, la famille et le foyer (Gagnon 1977). À l'opposé, pour de nombreuses femmes et une minorité d'hommes, la participation accrue des premières à la main-d'œuvre devrait être compensée par une plus grande participation des seconds aux responsabilités familiales. Il y a là un enjeu majeur dans les rapports sociaux de pouvoir entre femmes et hommes, où les services de garde sont susceptibles de jouer un rôle crucial.

Il s'agit d'un problème de taille, car un nombre croissant de familles ne parviennent plus à gérer simultanément les besoins de la famille et les contraintes du travail rémunéré. Autant de femmes mariées qui réintègrent rapidement le marché du travail tout en ayant des enfants d'âge préscolaire à la maison, cela ne va pas sans impliquer une réorganisation du mode de garde de leurs jeunes enfants, dans un contexte où les conditions qui leur sont faites sur le marché du travail tiennent très peu compte de leur situation familiale, alors même que l'appui des conjoints est encore souvent inexistant ou marginal (Blanc, Chicoine et Germain 1989). Au cours des années 70 et 80, la garde des enfants d'âge préscolaire devient effectivement un problème social qui appelle une intervention accrue de l'État (Granger 1987; Pence 1987).

L'aménagement du temps de travail

Au cours des dernières décennies, le passage des sociétés au stade dit «postindustriel» est accompagné de l'apparition d'une série de nouveaux problèmes. L'organisation traditionnelle du travail est désormais incompatible avec les nouvelles réalités sociales. Ainsi, les horaires collectifs et fixes et les contrats de travail stables et durables, caractéristiques d'une société de plein emploi, sont remis en question (Dumoulin et Lombard 1995). Dès lors, les discussions abondent sur la flexibilité et le partage du travail, la précarité des

emplois, le temps choisi et sur le fait qu'il apparaît impératif d'avoir fait des études de plus en plus poussées pour occuper des emplois de plus en plus contractuels, temporaires, incertains et ne présentant pas la moindre sécurité (Jallade 1982; Charbonnier 1994).

Au début des années 80, à la faveur d'une conjoncture économique particulièrement difficile, la notion d'aménagement du temps de travail a commencé à prendre de l'ampleur tant au Canada que dans la société québécoise (Sartin 1981). Comparativement aux femmes, beaucoup plus d'hommes participent encore de façon stable et continue au marché du travail. Cette différence est plus prononcée, encore, chez les pères et les mères, soit 74 % en comparaison de 38 % (BSQ 1994), et elle subirait directement l'influence de la présence et de l'âge des enfants (Bernier et David 1978; Long et Jones 1980) dans un contexte général où les pesanteurs associées au patriarcat perdurent (Villeneuve 1991).

Comme on le sait, les jeunes enfants ne peuvent vivre seuls et ils ont besoin du soutien d'autres personnes, soutien qu'apporte la famille et, jusqu'ici, plus particulièrement la mère. Encore aujourd'hui, la présence de jeunes enfants amène certaines femmes à quitter le marché du travail ou à travailler à temps partiel. Langlois (1993) explique cela de la façon suivante. Premièrement, certaines femmes veulent un régime d'emploi à temps partiel pour consacrer plus de temps à leurs enfants et à leur famille. Deuxièmement, les mères effectuent encore une part plus importante des travaux domestiques et s'occupent en priorité de leurs enfants, ce qui réduit leur offre de travail. Troisièmement, l'absence d'emplois à temps plein et l'augmentation d'emplois à temps partiel, surtout dans les secteurs traditionnellement très féminisés, tels les secteurs du commerce et des services socioculturels et personnels, joue également un rôle.

Ces facteurs conduiraient les parents, en particulier les mères, à adapter leurs comportements en ce qui concerne les heures, les horaires, le type d'emploi et même le lieu de travail afin de tendre vers une gestion du temps appropriée à leur vie quotidienne (Hanson et Pratt 1995). Il en résulte effectivement un fort accroissement du pourcentage de travailleurs et de travailleuses à temps partiel³, qui est passé de 7 % en 1976 à 15 % en 1991 au Québec (Langlois 1993). Parmi tous les travailleurs et travailleuses, la part de la population occupant un emploi à temps partiel est composée de femmes dans une proportion de 68 % et d'hommes dans une proportion de 32 % en 1991. Soulignons que les mères de famille se trouvent être proportionnellement plus nombreuses chez les travailleuses à temps partiel (BSQ 1994).

La transformation de la structure traditionnelle de la famille

Depuis les années 60, les transformations dans la sphère de l'emploi et l'action du mouvement féministe, entre autres facteurs, ont engendré une certaine mutation de la famille nucléaire du type patriarcal. Une proportion maintenant majoritaire d'unités domestiques (ménages) ne repose plus sur la structure familiale traditionnelle (Séguin et Villeneuve 1987). Le principal changement dans la famille nucléaire réside dans la non-pérennité du mariage,

3. Les personnes qui occupent un emploi d'une durée inférieure à 30 heures par semaine sont considérées comme des travailleurs ou des travailleuses à temps partiel (BSQ 1994).

la monoparentalité devenant dès lors une forme d'organisation avec laquelle il faut de plus en plus compter (Morency 1988). Davantage de jeunes familles, par choix ou par obligation, sont placées devant cette réalité sociale.

Ainsi, dans la région urbaine de Québec, la sphère domestique n'est plus basée sur le modèle familial où le conjoint est le seul pourvoyeur. Entre 1976 et 1991, la proportion de couples ayant un emploi est passée de moins de 30 % à plus de 60 %, et celle des familles monoparentales de 11 à 15 % dans l'ensemble des ménages familiaux⁴. La très grande majorité des parents des familles monoparentales sont des femmes, soit 82 % des cas. Le nombre de mères seules est neuf fois plus élevé que celui des pères dans la même situation (BSQ 1987, 1994). On peut présumer que plusieurs familles monoparentales, en particulier celles avec des enfants d'âge préscolaire, éprouvent de grandes difficultés à concilier responsabilités familiales et professionnelles, ce qui se traduit d'ailleurs par un faible taux de participation à la main-d'œuvre des femmes soutiens de ces familles, qui ont souvent besoin de beaucoup d'aide (Gottlieb 1997). Parallèlement, la cellule familiale québécoise a tendance à se développer de manière plus isolée qu'auparavant. La famille élargie d'autrefois (où pouvaient vivre à proximité les grands-parents, les oncles et les tantes) est plus rare, surtout chez la classe moyenne. Plusieurs nouveaux parents ne sont donc plus en mesure de recevoir le soutien de ceux-ci (Berthiaume 1994).

La précarité financière de certains types de famille

Avec la transformation de la structure traditionnelle de la famille, les femmes vivant sans le soutien d'un conjoint se font plus nombreuses, qu'elles soient chefs de famille monoparentale ou qu'elles vivent seules. Les premières se trouvent souvent dans des conditions précaires. Selon une enquête du BSQ (1994), les familles monoparentales présentent les taux de faible revenu les plus élevés de toutes les unités familiales, et ces taux sont encore plus marqués s'il s'agit d'une femme (45 %). Selon Valois (1993), les femmes chefs de famille monoparentale disposaient d'un revenu moyen de 18 972 \$ en 1990, ce qui représente moins de la moitié du revenu familial d'un homme chef de famille monoparentale, et seulement le tiers de celui de la famille en couple avec enfants.

Les femmes avec enfants, qu'elles vivent en couple ou non, travaillent à temps partiel dans une plus forte proportion que les femmes sans enfant (Langlois 1993); leur niveau de revenu d'emploi est donc inférieur et s'éloigne fortement de celui des autres groupes. Cette situation a une influence sur le revenu familial puisque le revenu d'emploi constitue souvent la principale source de revenu pour les familles tant monoparentales que biparentales. Cependant, la situation financière de ces dernières est beaucoup plus stable que celle des familles monoparentales. En 1990, le revenu familial moyen du couple avec enfants était de 57 216 \$, soit 25 % de plus que celui du couple sans enfant, et 50 % de plus que celui des familles monoparentales (BSQ 1994). Ces

4. Un ménage familial comprend un époux et une épouse avec ou sans enfants, ou un parent seul avec un ou plusieurs enfants jamais mariés, quel que soit leur âge, vivant dans le même logement. Un couple occupant un emploi, aussi appelé famille à double revenu ou couple biactif, est un couple où les deux partenaires participent à la main-d'œuvre. Voir Villeneuve et Rose (1995) pour une discussion de ces notions.

différences sont dues en grande partie au nombre de personnes qui pourvoient aux besoins d'une famille, mais aussi au fait que les salaires progressent avec l'âge, l'âge moyen des couples avec enfants étant plus élevé que celui des couples sans enfant. Il faut aussi noter que les couples ont de plus en plus intérêt à tenter d'ajuster le nombre de leurs enfants à leur situation financière, l'enfant n'étant plus une ressource potentielle pour les parents mais plutôt une charge⁵. Ces quelques données d'ensemble suggèrent des conditions de vie beaucoup plus difficiles pour les familles monoparentales que pour les familles biparentales. On peut faire l'hypothèse que ces différences ont des effets probables sur les options des parents quant au régime de travail auquel ils ont accès et, en conséquence, quant au régime de garde de leurs enfants⁶.

L'importance du développement des enfants⁷

Au cours des dernières décennies, les valeurs rattachées à la socialisation et à l'éducation des enfants ont fait l'objet d'une évolution sensible dans la famille nord-américaine, surtout chez la classe moyenne. D'une part, on admet de plus en plus que les enfants ont besoin de se développer en rapport étroit avec un milieu immédiat qui les stimule. Cela les aiderait à mieux réussir leur insertion sociale future. D'autre part, on reconnaît encore que la fonction principale de la famille est de socialiser et d'éduquer la prochaine génération (Alegre 1980; Little 1980; Zinn 1980). Dans ces conditions, le service de garde se présente comme un des passages possibles entre le milieu protégé de la famille et celui plus large de l'école (Corsaro 1996). Pinch (1984) souligne d'ailleurs que le développement des infrastructures préscolaires est relié à l'évolution de la perception du rôle attribué aux enfants dans la société.

L'âge préscolaire est une période critique dans le développement de l'enfant. Chez les enfants de 3 à 6 ans, cette période marque le début de l'autonomie et des relations avec les pairs (Provost 1991). L'environnement domestique n'est pas toujours en mesure de fournir l'ensemble des stimuli nécessaires pour encourager les enfants à développer leur plein potentiel. Les services de garde, surtout les garderies à fonction éducative, représentent pour les enfants une occasion de développement et leur offrent l'avantage de l'insertion dans un milieu qui reste familier tout en étant plus large que la famille (Henriques et Vaillancourt 1988; Smith et Connolly 1980). Une étude réalisée dans la région de Trois-Rivières a analysé les divers aspects du comportement social des enfants en relation avec la durée du temps passé en garderie (Provost 1991). Les

-
5. Voir là-dessus Dandurand (1992 : 369) qui montre de quelle manière, avec l'industrialisation et l'urbanisation, l'enfant devient graduellement une charge plutôt qu'une ressource pour la famille, la fonction économique et instrumentale de l'enfant étant supplantée par sa fonction affective.
 6. Nous employons ici l'expression «auquel ils ont accès» pour bien souligner que le régime de travail et le régime de garde ne résultent habituellement pas d'un choix librement consenti et effectué sans contrainte. Voir Desrosiers et Le Bourdais (1991) pour une analyse des conditions qui font que le travail à temps partiel résulte surtout d'un choix, ou de contraintes issues de la sphère de l'emploi ou de la vie familiale.
 7. Même si, dans la partie empirique de notre étude, nous ne sommes pas en mesure de prendre en considération explicitement la question du développement des enfants, nous pensons qu'une brève évocation de cette question contribue à justifier des analyses comme la nôtre, qui cherchent à mieux comprendre le rôle des garderies dans la vie des parents.

résultats de cette recherche montrent que plus un ou une enfant a passé de temps en garderie, plus son comportement social est organisé.

Dès lors, quel type de service choisir, la garderie ou la garde en milieu familial? Comme le montrent plusieurs études rassemblées par England (1996), l'appartenance de classe influencerait beaucoup sur ce choix, la classe moyenne montrant, aujourd'hui, une attraction nettement plus marquée vers la garderie que celle manifestée par les couches populaires. Dès lors, toute étude, comme la nôtre, qui ne porte que sur les enfants en garderie risque fort d'atteindre surtout des familles de classe moyenne, ce dont il faudra tenir compte dans l'interprétation des résultats⁸.

Cette brève évocation contextuelle suggère que le recours à des services de garde se répand rapidement dans la société québécoise (Mongrain 1991). Cependant, au moins trois facteurs limitent le rythme de diffusion de ces services : d'abord, ils sont onéreux, surtout la garde en garderie, même si l'État les subventionne; ensuite, et à nouveau en ce qui concerne les garderies, le nombre de places offertes est toujours insuffisant⁹; enfin, plusieurs parents veulent aussi maximiser le temps consacré à leurs enfants. Certains sont même prêts à adapter leur régime d'emploi pour, par exemple, se relayer auprès de leurs enfants (Hanson et Pratt 1995; England 1996). De la sorte, et selon les circonstances, les parents s'orientent soit vers la garde en milieu familial qu'ils assument eux-mêmes, ou qu'ils confient à une autre personne (à la maison (Gregson et Lowe 1994) ou dans le voisinage), soit vers la garderie, que leur enfant fréquente à temps plein ou à temps partiel. C'est cette dernière solution qui nous intéresse ici.

Les usagers des garderies de l'agglomération de Québec

Le territoire de l'agglomération de Québec comptait, en 1991, 645 000 personnes, dont 43 835 enfants de moins de 6 ans. L'Office des services de garde à l'enfance du Québec (OSGE) définit cinq catégories de services reconnus¹⁰ pour répondre à la variété des besoins des familles québécoises. En 1995, 112 garderies offraient environ 5 000 places aux enfants de l'agglomération de Québec. La garde en garderie est un des principaux modes élaborés par l'OSGE, même s'il n'est utilisé que par environ 20 à 25 % des quelque 25 000 à 30 000 enfants d'âge préscolaire de l'agglomération de Québec qui ont recours à des services de garde reconnus.

À la suite d'une première enquête menée à l'été 1995, une seconde enquête auprès de quatorze garderies sélectionnées au sein de milieux socio-

-
8. Cela limite sans doute la portée de notre étude. Il faut toutefois souligner que la classe moyenne est loin d'être homogène. Elle englobe des familles montrant des combinaisons très diverses de scolarité, d'occupation et de revenu, ce qui légitime une analyse visant à mesurer, entre autres, l'influence de ces facteurs sur le régime de garde. On peut aussi suggérer qu'en matière de politique familiale le poids de cette classe est considérable et risque d'influer fortement sur les choix qui touchent l'ensemble de la société, comme le montrent les événements de l'automne 1997 au Québec, où il fut décidé que les enfants de 5 ans devaient désormais passer la journée à la maternelle.
 9. En 1997, au Québec, l'Office des services de garde estimait un manque de 95 000 places, ce qui est plus que les 73 000 nouvelles places annoncées pour les quatre prochaines années (Lemieux 1997).
 10. Des définitions et une discussion de ces types de service se trouvent chez Cao et Villeneuve (1998).

économiques différents de l'agglomération de Québec fut réalisée à l'été 1996¹¹. Sur les 381 questionnaires retournés, et malgré certaines données manquantes sur les variables géographiques, 232 ont finalement été retenus pour la présente recherche. Ces questionnaires fournissaient de l'information sur les 232 familles, qui comptent 285 enfants de moins de 6 ans, dont 72 % ont entre 3 et 6 ans. Il est à noter que dans notre échantillon 43 % des enfants fréquentent une garderie à temps partiel¹². Lorsque ces enfants ne vont pas à la garderie, plus de 50 % sont gardés à la maison par un des parents et 30 % le sont chez une parente ou une voisine.

Sur l'ensemble des familles, 171 sont des familles biparentales tandis que 61 sont monoparentales. La presque totalité des familles monoparentales ont la mère comme chef de famille. Sur le plan financier, 28 % des familles ont des revenus entre 20 000 et 50 000 \$. En outre, 17 % des familles ont un revenu inférieur à 20 000 \$ et 55 % d'entre elles ont des revenus supérieurs à 50 000 \$. Dans la catégorie des faibles revenus, le pourcentage des familles monoparentales est le double de celui des biparentales. D'ailleurs, 45 % des familles reçoivent une aide financière de l'OSGE pour les frais de garde. Ce taux est plus prononcé chez les familles monoparentales, soit 92 %. Dans l'ensemble de l'échantillon, on constate que près de 85 % des parents occupent un emploi rémunéré. Notons que le taux est moins élevé chez les familles monoparentales (64 % comparativement à 89 %).

Le régime de garde : un schéma explicatif hypothétique

Pour atteindre notre objectif d'étude, nous avons créé une variable temps plein-temps partiel (TPL-TPA) qui prend la valeur «1» quand l'enfant fréquente la garderie à temps plein et la valeur «0» pour la fréquentation à temps partiel (tableau 1). Il s'agit de la variable dépendante dans le modèle de régression logistique que nous présentons plus bas. On peut, dès le départ, suggérer que la garde en garderie à temps partiel constitue, en quelque sorte, une situation intermédiaire entre celle à plein temps et celle en milieu familial. Elle exige moins de déboursés que la garde à temps plein tout en permettant aux parents de passer plus de temps avec leurs enfants. Quels sont donc les facteurs qui font que les parents s'orientent soit vers la garderie à temps plein, soit vers la garderie à temps partiel, et comment ces facteurs se structurent-ils les uns par rapport aux autres?

-
11. Voir la note 1 pour de l'information concernant la première enquête. Les objectifs particuliers de la seconde enquête étaient d'analyser la décision des parents quant au régime de garde et quant au choix d'une garderie particulière (analyse en cours), en fonction des caractéristiques socio-économiques et géographiques de la famille. Nous avons distribué des questionnaires aux parents des quatorze garderies sélectionnées à partir de la première enquête.
 12. La proportion des enfants qui fréquentent une garderie à temps partiel est de 33 % pour la première enquête et de 43 % pour la seconde. La première enquête était très large en fait d'échantillonnage, tandis que la seconde ne concernait que quatorze garderies. Si nous comparons les proportions d'enfants fréquentant la garderie à temps partiel selon les groupes d'âge dans le cas des deux enquêtes, ces proportions sont généralement similaires, sauf pour les deux groupes d'enfants de 4 ans et de 5 ans. Doit-on penser qu'il y a eu une véritable augmentation entre 1995 et 1996 ou que, plus vraisemblablement, cette différence n'est due qu'à une erreur d'échantillonnage?

Si nous partons de l'idée que la garderie à temps partiel représente une situation intermédiaire, nous pouvons nous inspirer des études portant sur le choix entre la garde en garderie et celle en milieu familial pour proposer un schéma explicatif qu'il s'agira ensuite de tester empiriquement. Quatre séries de facteurs semblent en cause : les trois premiers concernent les caractéristiques démographiques, socio-économiques et géographiques des familles, le quatrième étant le régime d'emploi des parents (emploi à temps plein ou partiel, horaire de travail régulier ou irrégulier).

Nous suggérons d'abord que ce dernier facteur, le régime d'emploi, exerce une influence *directe et immédiate* sur le régime de garde : les parents qui occupent un emploi à temps partiel ou qui ont des horaires irréguliers devraient s'orienter davantage vers la garderie à temps partiel. Ces parents auraient, en général, moins de ressources financières et disposeraient de plus de temps (ou de plages de temps variables pour les parents ayant des horaires irréguliers) (Cloutier 1997 : 305). Mais comment prendre en considération le régime de travail de chacun des parents dans le cas des familles biparentales et dans celui des familles monoparentales? Théoriquement, dans le premier cas, huit agencements sont possibles puisqu'il y a trois paires en cause : mère-père, temps plein-temps partiel, horaire régulier-horaire irrégulier¹³; dans le second cas¹⁴, quatre agencements sont à envisager : temps plein-temps partiel, horaire régulier-horaire irrégulier. Ainsi, si nous considérons les deux types de familles sans tenir compte du sexe des parents, pour chacune des deux variables, au moins cinq situations peuvent se présenter : 1) les deux parents d'une famille biparentale travaillent tous deux selon un horaire typique; 2) un des deux parents d'une famille biparentale travaille selon un horaire typique, et l'autre a un horaire atypique; 3) les deux parents d'une famille biparentale travaillent tous deux selon un horaire atypique; 4) un parent d'une famille monoparentale travaille selon un horaire typique; et 5) un parent d'une famille monoparentale travaille selon un horaire atypique. Dans un souci de simplicité et en raison de la taille de l'échantillon, nous classons les situations 1 et 4 dans une seule et même catégorie, représentée par le score «1», et les situations 2, 3 et 5 dans une autre catégorie, représentée par le score «0», et ce, parce que les situations 1 et 4 désignent des comportements bien plus similaires entre eux que ceux des trois autres situations. Certaines études montrent à quel point les couples dans lesquels les deux partenaires occupent un emploi permanent à plein temps jouissent d'avantages pécuniaires importants tout en disposant de moins de temps libre (Villeneuve et Rose 1995). Cette dernière circonstance est au moins aussi prononcée chez les familles monoparentales, lorsque le ou la chef de famille occupe un emploi permanent à plein temps, tout comme dans le cas des familles biparentales. Bien entendu, nous sommes conscients qu'il existe, entre les deux situations (1 et 4), des nuances sur lesquelles nous concentrerons notre attention dans les interprétations.

13. Les parents qui disaient travailler «normalement le jour, durant la semaine» ont été classés comme ayant un horaire régulier. Ceux qui affirmaient travailler selon un «horaire variable» ont été classés comme ayant un horaire irrégulier ou atypique.

14. Pour les familles monoparentales, nous considérons uniquement les données du ou de la chef de famille (mère ou père).

Tableau 1
Définition des variables
pour l'analyse de régression logistique en trois étapes (RL3E)

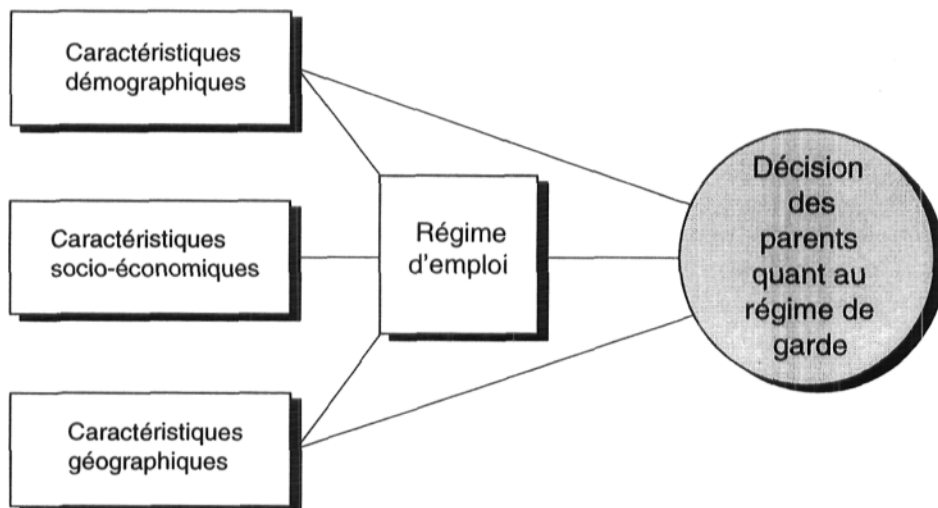
TYPE*	VARIABLE	NATURE	DÉFINITION
VD	TPL-TPA	Catégorielle	L'enfant fréquente la garderie à temps plein : «1»; à temps partiel : «0».
Vinter	Horaire	Catégorielle	Les deux parents de famille biparentale ou le ou la chef de famille monoparentale travaillent selon un horaire typique : «1»; toute autre situation : «0».
	Temps	Catégorielle	Les deux parents de famille biparentale ou le ou la chef de famille monoparentale travaillent à temps plein : «1»; toute autre situation : «0».
VI	Type de famille	Catégorielle	Famille biparentale : «1»; famille monoparentale : «0».
	Nombre d'enfants	Pseudo-continue	Trois catégories : un ou une enfant; deux enfants; et trois enfants et plus ayant moins de 12 ans.
	Âge des enfants	Pseudo-continue	Six catégories : 1 an; 2 ans; 3 ans; 4 ans; 5 ans; et 6 ans.
	Occupation	Catégorielle	Les deux parents de famille biparentale ou le ou la chef de famille monoparentale occupent un emploi rémunéré : «1»; toute autre situations :«0».
	Scolarité	Catégorielle	Les deux parents de famille biparentale ou le ou la chef de famille monoparentale ont fait des études universitaires : «1»; toute autre situation : «0».
	Revenu familial	Continue	Revenu familial brut 1995 (avant impôt).
	Distance R-Cville	Continue	La distance entre le lieu de résidence (R) et le centre-ville (Cville) (coin boulevard René-Lévesque – autoroute Dufferin).
	Distance R-G	Continue	La distance entre le lieu de résidence (R) et la garderie (G).
Distance R-Tm	Continue	La distance entre le lieu de résidence (R) et le lieu de travail de la mère (Tm).	

*VD : variable dépendante.
Vinter : variable intermédiaire.
VI : variable indépendante.

Nous avons effectué une «opérationnalisation» binaire de chacune des deux variables décrivant le régime d'emploi : la variable «Horaire» prend la valeur «1» lorsque les deux parents de famille biparentale, ou le ou la chef de famille monoparentale, ont un horaire régulier (typique), et la valeur «0» dans toutes les autres situations; quant à la variable «Temps», elle prend la valeur «1» quand les deux parents de famille biparentale, ou le ou la chef de famille monoparentale, travaillent à temps plein, et la valeur «0» dans toutes les autres situations. Il est à noter que le score «1» représente 60 % des cas pour la variable «Horaire», et 63 % pour la variable «Temps».

Ainsi, le régime d'emploi aurait une influence immédiate et directe sur le régime de garde. Quant aux caractéristiques démographiques, socio-économiques et géographiques des familles, nous postulons qu'elles ont, en tant que variables contextuelles, une influence surtout *médiate et indirecte* sur le régime de garde, une influence qui s'exerce par l'intermédiaire du régime d'emploi. Dans notre étude, nous étions tout particulièrement désireux d'évaluer la prégnance du régime d'emploi comme variable intermédiaire : à régime d'emploi identique, les caractéristiques familiales continuent-elles à exercer une influence sur le régime de garde ou, au contraire, cette influence est-elle complètement médiatisée par le régime d'emploi? Cette hypothèse donne le schéma de la figure 1. Nous hésitons, à cet égard, à parler des causes du régime de garde. Nous préférons qualifier les variables explicatives de facteurs associés, plus ou moins directement selon les cas, au régime de garde. Trois types de variables sont en cause : d'abord une variable dépendante, soit le régime de garde : «TPL-TPA»; ensuite, deux variables intermédiaires : «Horaire» et «Temps», qui qualifient le régime d'emploi; enfin, des variables contextuelles, dites indépendantes, qui caractérisent la situation familiale. Elles forment trois groupes et sont définies, de façon opératoire, au tableau 1.

Figure 1
Schéma conceptuel proposé
pour rendre compte de la décision des parents de placer leur enfant
en garderie à temps plein ou à temps partiel



Comme notre étude est, à notre connaissance, la première analyse empirique de la garde en garderie à temps plein ou à temps partiel, il nous est difficile, à priori, de préciser les effets nets et particuliers de chacune de ces variables. Le choix de celles-ci et leur définition découlent d'un amalgame de critères : suggestions venant des études antérieures et de la discussion exposée plus haut; possibilités et limites des données recueillies au cours de l'enquête; et analyses descriptives préliminaires des résultats de l'enquête. Nous retiendrons tout de même trois caractéristiques démographiques qui devraient influencer sur le régime d'emploi des parents : le type de famille (biparentale ou monoparentale), le nombre d'enfants au sein d'une famille et l'âge des enfants fréquentant la garderie. En théorie, les familles monoparentales, les familles nombreuses ainsi que celles qui ont des enfants en bas âge devraient avoir plus de difficultés à jouir d'un régime d'emploi permanent et à plein temps. Pour ce qui est des caractéristiques socio-économiques, nous faisons l'hypothèse qu'un statut socio-économique plus élevé contribue à faire augmenter la probabilité d'un régime d'emploi permanent et à plein temps. Et nous mesurons le statut socio-économique à l'aide des trois variables habituelles, soit l'occupation, la scolarité et le revenu¹⁵.

15. Nous codifions les variables «Occupation» et «Scolarité» selon le même principe que les variables «Horaire» et «Temps». Nous nous intéressons surtout aux parents de familles biparentales et aux chefs de famille monoparentale qui occupent un emploi ou qui ont un diplôme universitaire, puisque les parents de ces catégories ont souvent des comportements très différents de ceux d'autres catégories (Fahmy et Veillette 1997). Il est à souligner que le score «1» représente 71 % des cas pour la variable «Occupation», et 34 % pour la variable «Scolarité».

Enfin, trois variables géographiques tentent de capter les liens possibles entre le régime d'emploi et les phénomènes de localisation relative. En général, les parents jouissant d'un régime d'emploi permanent et à plein temps devraient pouvoir intégrer plus facilement des déplacements plus longs dans leur emploi du temps quotidien, en raison du caractère plus stable et plus prévisible de celui-ci. Les distances entre la résidence et la garderie, entre la résidence et le lieu de travail de la mère, ainsi qu'entre la résidence et le centre-ville sont mesurées et introduites dans l'analyse en tant que corrélats possibles des deux variables décrivant le régime d'emploi¹⁶. Un certain nombre d'études vont d'ailleurs dans ce sens. Ainsi, Villeneuve (1996) note que les femmes de banlieue n'ont souvent pour seuls emplois disponibles que ceux qui existent dans les commerces et les services de leur quartier. Ces emplois sont situés à proximité de leur résidence et sont souvent à temps partiel et selon un horaire atypique. Cela est confirmé par les études qui montrent que la proportion de femmes qui travaillent à temps partiel augmente avec la distance du lieu de résidence par rapport au centre-ville (Blumen et Kellerman 1990; Fagnani 1986; Simpson 1987). Comme les enfants d'âge préscolaire de l'agglomération de Québec demeurent principalement en banlieue (Cao et Villeneuve 1998), on peut penser que la conciliation travail-famille est plus difficile pour leurs mères, ce qui les pousse vers un régime d'emploi occasionnel et à temps partiel, dans les cas où elles participent à la main-d'œuvre, puisque d'autres recherches observent que le taux de participation des femmes au marché du travail diminue avec l'augmentation de la distance du lieu de résidence par rapport au centre-ville (Thomas 1995).

Le test du schéma explicatif à l'aide de la régression logistique

Comme, dans notre schéma explicatif, la variable dépendante et les variables intermédiaires sont exprimées sous forme catégorielle, la régression logistique est la technique analytique appropriée¹⁷. Ce type de régression permet de décrire un lien entre une variable dépendante et une ou plusieurs variables indépendantes, tout comme le fait la régression linéaire classique. La principale distinction entre ces deux méthodes est la spécification de variables dépendantes discrètes plutôt que continues. Rappelons que la régression logistique est de nature probabiliste. Contrairement à la régression linéaire classique, elle prédit non pas la valeur associée à une observation mais plutôt la probabilité d'appartenir à une catégorie. De fait, il existe trois cas différents selon que la variable dépendante étudiée est binaire, polysémique nominale ou polysémique ordinale (Hosmer et Lemeshow 1989; Kleinbaum 1994; Landwehr *et al.* 1984; Ménard 1995). Le modèle de régression logistique binaire est cependant de loin le plus connu et utilisé¹⁸. Nous avons précisément retenu ce modèle pour notre étude.

16. En raison des imprécisions en réponse à la question portant sur le lieu d'emploi du père, nous n'avons pu inclure cette variable. Nous pensons qu'il s'agit là d'un indice suggérant que les mères ont le plus souvent répondu au questionnaire puisque ce sont elles qui, dans la majorité des cas, font les déplacements à la garderie où les questionnaires étaient remis aux parents.

17. La fonction logistique fut dérivée par le mathématicien Verhulst qui, en 1838, l'utilisa pour des études démographiques. En 1938, Fisher et Yates furent les premiers à suggérer l'application de la fonction logistique aux données binaires (Yanire 1994).

18. La régression logistique binaire présente les avantages de la simplicité. Cependant, elle comporte également une contrepartie fâcheuse, soit le fait de ne pas pouvoir faire autant de

Toute analyse de régression consiste généralement à trouver une équation d'estimation, la plus parcimonieuse possible, qui décrit de manière appropriée la relation entre la variable dépendante et les variables indépendantes. En ce sens, l'analyse de régression logistique est fondée sur les mêmes principes que la régression linéaire classique, mais la variable dépendante est binaire¹⁹. Dans le cas présent, les variables «TPL-TPA», «Horaire» et «Temps», qui seront tour à tour prises comme variables dépendantes, sont toutes trois exprimées sous forme binaire. Afin de tester la structure de notre schéma explicatif, nous procéderons à trois régressions logistiques, c'est-à-dire à une analyse en trois étapes (RL3E). D'abord, les variables intermédiaires, «Horaire» et «Temps», décrivant le régime d'emploi des parents, seront examinées séparément en deux étapes comme variables dépendantes. Ensuite, la variable «TPL-TPA» sera considérée comme variable dépendante dans un modèle où les variables intermédiaires et indépendantes sont incluses comme variables explicatives. Cette analyse en trois étapes permet un test plus détaillé que celui qui nous est fourni par une seule équation où il y a régression de la variable «TPL-TPA» sur toutes les autres (la troisième étape ici).

Le régime d'emploi des parents

Les résultats de la première étape sont consignés dans les colonnes 2 et 3 du tableau 2. L'analyse montre qu'il y a un lien significatif ($-2 \log L=318,70037$, $DL=10$, $p=0,00001$, R^2 ajusté=0,438) entre la variable «Horaire» et certaines des caractéristiques socio-économiques, démographiques et géographiques des familles. Le niveau de concordance entre les proportions prédites et les proportions observées est de 81,47 %. Sur les neuf variables indépendantes, sept montrent une association significative au niveau 0,05 avec ce premier aspect du régime d'emploi des parents.

L'analyse souligne en particulier que plus les enfants sont nombreux au sein d'une famille, plus il y a de chances qu'un des deux parents, ou le ou la chef de famille monoparentale, travaille selon un horaire atypique ou ne travaille pas à l'extérieur du foyer. On peut présumer qu'un nombre important d'enfants au sein d'une famille est un facteur qui entraîne plus de contraintes sur le plan de la gestion de la vie quotidienne et davantage d'obstacles dans la recherche d'un emploi des parents, notamment pour les mères. Par ailleurs, l'analyse révèle que, toutes choses égales par ailleurs, la monoparentalité fait *augmenter* la probabilité d'un horaire typique. Cela veut dire que si des familles monoparentales et biparentales sont similaires dans le cas des variables socio-économiques, démographiques et géographiques, la probabilité de travailler selon un horaire typique est plus grande pour les parents seuls que pour les couples. Par ailleurs, l'âge des enfants n'a pas ici d'effet fortement significatif²⁰.

nuances que si la régression logistique polytomique était utilisée. En effet, dans la régression logistique binaire, la variable dépendante ne compte que deux catégories, tandis que dans la régression logistique polytomique, la variable dépendante en compte plus de deux.

19. Le modèle de régression logistique, qui consiste en une variable dépendante binaire (les deux catégories représentées par «0» et «1») et p variables indépendantes (ou prédictives), s'exprime comme suit: $\text{Prob}(y=1) = (e^{b_0 + b_1X_1 + \dots + b_pX_p}) / (1 + e^{b_0 + b_1X_1 + \dots + b_pX_p})$. Cette expression représente une probabilité qui est également une espérance mathématique. Les valeurs possibles de $\text{Prob}(y=1)$ dans la régression logistique se limitent à l'intervalle (0, 1).
20. Une recherche menée par le BSQ (1994) éclaire partiellement nos résultats. Elle montre que les comportements des parents sur le marché du travail se modifient, d'une part, selon la présence

À l'inverse, les variables «Occupation», «Scolarité» et «Revenu», telles que nous les avons définies, sont toutes associées positivement à la probabilité que les deux parents de famille biparentale, ou le ou la chef de famille monoparentale, travaillent selon un horaire typique. Enfin, deux des trois variables géographiques incluses dans l'analyse sont significatives : la distance entre le lieu de résidence de la famille et le centre-ville est inversement proportionnelle à la probabilité d'un régime d'emploi selon un horaire typique; et la distance entre le lieu de résidence de la famille et le lieu de travail de la mère est proportionnelle à cette même probabilité. Rappelons que Thomas (1995) souligne que les mères de banlieue doivent surmonter certaines difficultés pour concilier leur travail et leur vie de famille, ce qui les incite à opter pour un régime d'emploi occasionnel et à temps partiel. En d'autres termes, la probabilité de connaître un horaire d'emploi irrégulier est plus élevée chez les familles pour lesquelles cette distance (centre-périphérie) est plus longue, c'est-à-dire qui habitent en banlieue. Toutefois, Thomas mentionne également une circonstance particulière : certaines femmes de banlieue qui ont de jeunes enfants et qui travaillent se déplacent pour le travail aussi loin que les hommes. On peut donc imaginer qu'elles ont plus de problèmes quotidiens de gestion du temps. Ces femmes ayant la navette la plus longue manifesteront probablement une propension plus grande à mettre leurs enfants en garderie à plein temps. Dans l'ensemble, notre première analyse suggère que la probabilité de connaître un horaire régulier de travail est modérément associée aux trois types de caractéristiques des familles considérés ici.

La deuxième étape de l'analyse consiste à faire une régression de la variable «Temps» sur l'ensemble des variables contextuelles auxquelles nous ajoutons la variable «Horaire», afin d'évaluer le lien entre ces deux aspects du régime d'emploi des familles. En nous basant sur l'enquête, nous savons déjà que ce lien est marqué : 86 % des parents travaillant selon un horaire typique sont employés à temps plein, et seulement 14 % le sont à temps partiel, tandis que 60 % des parents travaillant selon un horaire atypique ont un emploi à temps plein et 40 % en occupent un à temps partiel. L'analyse de régression logistique le confirme. Les résultats, présentés aux colonnes 4 et 5 du tableau 2, révèlent une proportion de variance expliquée légèrement plus forte que celle obtenue au cours de la première analyse ($-2 \log L=309,86552$, $DL=11$, $p=0,0001$, R^2 ajusté=0,462). La variable «Horaire» a un effet majeur et significatif sur la durée du temps de travail des parents.

d'enfants et, d'autre part, selon l'âge des enfants. De fait, l'arrivée de jeunes enfants de moins de 6 ans dans la famille exerce une influence sur le régime de travail occupé par les parents, particulièrement chez les mères. Dans les emplois à temps partiel, les mères avec de jeunes enfants sont plus présentes que les femmes sans enfants (34,9 % par rapport à 23,7 %). Il se peut fort bien que, dans notre analyse, la variable décrivant l'âge de l'enfant ne présente pas d'effet fortement significatif, en raison du fait que les données recueillies reflètent seulement l'âge d'enfants ayant de 0 à 6 ans. Cet effet existerait probablement si nous avions tenu compte des enfants ayant jusqu'à 18 ans.

Tableau 2
Analyse de régression logistique en trois étapes (RL3E)

VD		Horaire		Temps		TPL-TPA	
		β	P	β	P	β	P
Vinter	Intercept	1,4119	0,6377	-1,9755	0,5107	5,4927	0,0358
	Temps					1,9415	0,0000
	Horaire			1,7229	0,0001	0,1832	0,6741
VI	Nombre d'enfants	-0,7944	0,0062	-0,1712	0,5837	-0,4971	0,0496
	Type de famille	-1,8637	0,0029	-0,6927	0,3081	0,0843	0,8806
	Âge des enfants	-0,3314	0,0646	0,1249	0,5203	0,0929	0,5496
	Occupation	3,5667	0,0000	3,9859	0,0000	0,4909	0,3914
	Scolarité	0,9805	0,0246	0,3222	0,5039	0,5701	0,1481
	Revenu familial	2,77E-05	0,0057	1,17E-05	0,2706	-8,9E-06	0,3504
	Distance R-G (log)	0,2315	0,4737	-0,4139	0,2368	0,2007	0,4983
	Distance R-Cville	-7,9E-05	0,0378	-7,4E-06	0,8397	-9,9E-05	0,0037
	Distance R-Tm	7,29E-05	0,0353	-3,6E-05	0,2775	4,86E-05	0,1349
	R ² ajusté	0,438		0,462		0,331	
	DL	10		11		12	
	P	0,00001		0,00001		0,00001	
	N	232		232		232	
	-2 log L	318,70037		309,86552		316,61954	

Note : Les relations significatives au niveau 0,05 sont soulignées en grisé.

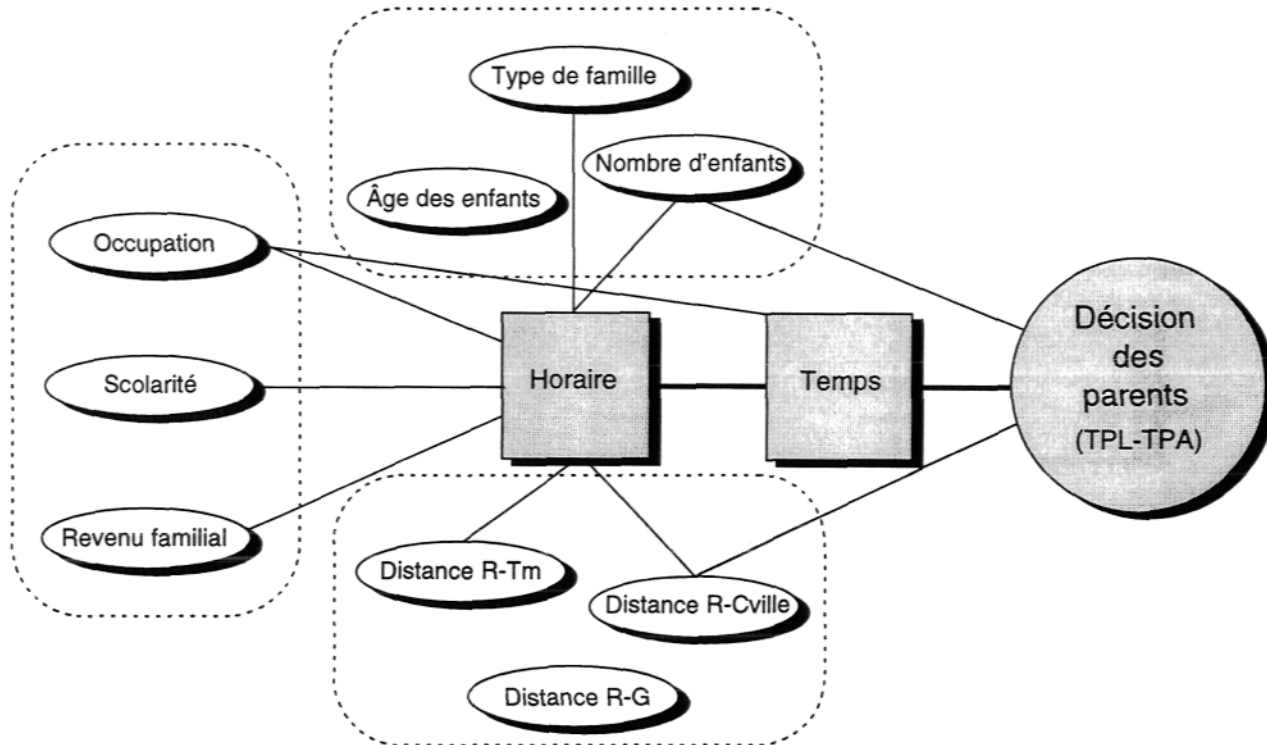
Aussi, la variable «Occupation» y contribue de façon positive et forte. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle un statut socio-économique plus élevé fait augmenter la probabilité d'occuper un emploi permanent et à plein temps (comme nous l'avons expliqué précédemment, les variables «Occupation», «Scolarité» et «Revenu» sont associées positivement à la probabilité d'un régime d'emploi selon un horaire typique). Mentionnons que des analyses faites sur la variable «Temps» à la deuxième étape et «Horaire» à la première donnaient des résultats relativement moins bons. Cela suggère que les variables contextuelles influeraient sur le degré de régularité de l'horaire de travail de façon plus directe qu'elles ne le font en ce qui concerne la durée du travail. Comment, maintenant, se répartissent les influences des variables contextuelles et du régime d'emploi sur le régime de garde?

Les facteurs influant sur le régime de garde

La troisième étape de l'analyse (voir les colonnes 6 et 7 du tableau 2) révèle une relation significative, mais plus faible que les précédentes ($-2 \log L=316,61954$, $DL=12$, $p=0,0001$, $R^2 \text{ ajusté}=0,331$), entre, d'une part, la décision des parents de placer leur enfant en garderie à temps plein ou à temps partiel et, d'autre part, le contexte familial et le régime d'emploi des parents. Le niveau de concordance entre les proportions prédites et les proportions observées est de 79,31 %. La variable explicative la plus significative est la variable «Temps», ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle le régime de travail médiatise une part majeure de l'effet du contexte familial sur le régime de garde. Il reste que deux variables contextuelles continuent à exercer un effet sur le régime de garde, une fois maintenu constant l'effet du régime d'emploi. L'analyse révèle que le nombre d'enfants contribue à faire augmenter la probabilité de la garde à temps partiel, à peu près de la même manière qu'il le fait pour accroître la probabilité d'un horaire atypique. Elle indique également que la distance entre la résidence et le centre-ville fait s'élever la probabilité de la garde à temps partiel. Cela veut dire que, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité que les enfants soient en garderie à temps partiel est plus grande dans le cas des familles de banlieue que dans celui des familles des quartiers centraux. En d'autres termes, une fois prises en considération les variables décrivant le régime de travail et celles qui portent sur les autres aspects contextuels, le lieu de résidence, tel qu'il est mesuré par la distance par rapport au centre-ville, exerce un effet particulier significatif sur le régime de garde. Nous pensons qu'il s'agit là du résultat le plus intéressant de notre analyse. Il faudra, dans des analyses subséquentes, tenter d'établir pourquoi le lieu de résidence *en tant que tel*, et non à travers les caractéristiques familiales, qui elles-mêmes varient selon la localisation, influe sur le régime de garde. Une piste à explorer se trouve sans doute du côté des rapports à l'espace différents pour des familles similaires. Nous songeons par exemple aux rayons d'action des membres de la famille tels que la configuration des déplacements pour le travail et les autres activités.

Les résultats de nos analyses nous amènent à reformuler le schéma explicatif proposé au départ. Le schéma revu tient compte des liens empiriques observés et présente, de façon synthétique, les rapports entre les variables contextuelles, les variables qui qualifient le régime de travail et celle qui dénote le régime de garde (figure 2).

Figure 2
Schéma issu de l'étude empirique
sur la décision des parents de placer leur enfant
en garderie à temps plein ou à temps partiel



Discussion et conclusion

D'une manière générale, notre étude démontre que la décision des parents quant au régime de garde subit l'influence de plusieurs facteurs en même temps. L'analyse de régression logistique en trois étapes (RL3E) favorise notre compréhension de certains aspects plus complexes du phénomène.

Le mode de vie contemporain se confronte au mode traditionnel de garde des jeunes enfants au sein de la société québécoise. Des pressions s'exercent de toutes parts sur les parents, en particulier sur les mères qui, par choix ou par obligation, se présentent sur le marché du travail. La participation entière des femmes aux activités professionnelles et publiques de nos sociétés n'est pas encore chose faite. D'une part, en raison du climat difficile du marché du travail québécois, les occasions de mener une carrière ne sont plus les mêmes (Fahmy et Veillette 1997 : 257). Le travail à temps plein est plus difficile à trouver que les emplois à horaire irrégulier. Ces derniers ont donc connu une forte croissance au cours des dernières années, principalement au sein des secteurs d'activité économique féminisés (Cloutier 1997 : 302). D'autre part, de plus en plus de gens visent à trouver un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et les autres activités familiales. Cette réalité est encore plus vraie chez les femmes, notamment chez les mères ayant des enfants d'âge préscolaire (Langlois 1993).

Notre étude est motivée par un double constat : la garderie acquiert dans nos sociétés une importance grandissante, mais un bon tiers des enfants ne la fréquentent qu'à temps partiel. Nos analyses tentent d'expliquer ce constat. Nous montrons que le choix entre la garderie à temps plein et la garderie à temps partiel dépend directement du régime de travail des parents et indirectement des traits démographiques, socio-économiques et géographiques qui caractérisent les familles. L'importance (peut-être grandissante?) du régime de garde à temps partiel nous amène à suggérer que l'on peut voir ce régime comme un mode intermédiaire entre la garderie à plein temps et la garde en milieu familial, ce dernier mode restant de loin le plus utilisé.

Afin d'apprécier correctement la portée de nos résultats, il est important de souligner certaines faiblesses à propos de notre recherche. D'abord, la plupart des familles de notre échantillon proviennent de la classe moyenne. Les raisons suivantes peuvent contribuer à expliquer ce fait : les personnes les plus scolarisées montrent une plus grande propension à répondre à ce type d'enquête et, comme nous l'avons mentionné plus haut, la classe moyenne est celle qui utilise principalement les services de garde (England 1996), même si la politique du gouvernement du Québec tend à favoriser l'utilisation des garderies par les classes populaires.

De plus, nous avons présumé, au moment de concevoir notre recherche, que les phénomènes de situation géographique joueraient un grand rôle. Effectivement, les variables géographiques mesurant la proximité du lieu de travail de la mère par rapport à la résidence et la distance entre le lieu de résidence et le centre-ville exercent une influence directe sur le régime de travail de la mère, particulièrement sur l'horaire de travail. Outre cela, la distance résidence – centre-ville a un effet significatif particulier quant au choix du régime de garde. Néanmoins, nous ne notons pas d'effet significatif sur le régime de garde dans le cas des distances entre la résidence et la garderie de même

qu'entre la résidence et le lieu de travail de la mère. Afin de mieux tenir compte des contraintes géographiques, nous pensons qu'il faut les exprimer autrement, ce sur quoi nous faisons maintenant porter nos recherches. En effet, ce type de contraintes est plus évident en ce qui a trait à l'organisation des trajets entre l'ensemble des trois endroits que constituent la résidence, la garderie et le lieu de travail. Ainsi, les parents peuvent choisir des garderies soit plus près de leur lieu de travail, soit plus près de leur lieu de résidence afin de mieux organiser leur vie quotidienne. Chaque cas comporte des avantages et des inconvénients. La plupart des garderies offrent des heures d'ouverture allant de 7 h 30 à 17 h 30 environ. Le parent qui travaille dispose donc de peu de temps pour amener ou prendre son enfant à la garderie. Étant donné la vie banlieusarde des familles québécoises, si la garderie est près du lieu de résidence, le parent n'aura que peu de temps pour s'y rendre avant la fermeture. Si, par contre, la garderie est à proximité du lieu de travail au centre-ville, il n'aura que peu de temps pour y déposer son enfant avant le début des heures quotidiennes de travail. Bien que la situation du matin apparaisse un peu moins contraignante que celle du soir, elle reste relativement stressante.

Enfin, en ce qui concerne les politiques publiques, notre recherche souligne l'intérêt qu'il y a à tenter de coordonner les politiques d'emploi, d'éducation et de la famille, car la réalité sociale fait que ces trois domaines de la vie des ménages sont fortement interreliés.

*Huhua Cao
Centre de recherche en aménagement et en développement
Université Laval*

*Paul Villeneuve
Département d'aménagement
Université Laval*

Annexe

La localisation des garderies dans l'espace social de l'agglomération de Québec

Les services de garde à l'enfance jouent maintenant un rôle de premier plan dans le fonctionnement de nos sociétés. L'analyse de la localisation des garderies et des parents qui y font garder leurs enfants par rapport aux milieux sociaux de l'agglomération de Québec permet d'aborder la question des variations dans l'accessibilité aux services de garde. Les grands traits de l'espace sociorésidentiel de l'agglomération sont d'abord définis à l'aide d'une écologie factorielle. Les garderies ainsi que ceux et celles qui y font appel sont ensuite situés dans cet espace. Plus de 100 garderies offrent quelque 5 000 places aux 25 000 enfants d'âge préscolaire de l'agglomération dont les parents utilisent un service de garde reconnu. En ce qui concerne la localisation des garderies et de leurs usagers et usagères dans la région de Québec, notre analyse montre que les garderies sont réparties dans des milieux sociaux très diversifiés. Elles sont installées dans l'ensemble de l'agglomération, et surtout en son centre, notamment dans les villes de Québec, Sainte-Foy et Beauport. De surcroît, elles se trouvent souvent à proximité des principaux axes urbains. Plus précisément, les vieilles familles avec de jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans se concentrent dans les anciennes banlieues, soit celles de Sainte-Foy, Sillery et Loretteville. Par contre, les résidences des familles avec de jeunes enfants de moins de 6 ans se situent très souvent dans les banlieues récentes : Val-Bélair, Ancienne-Lorette, Charlesbourg, etc. Par rapport aux divers milieux sociaux de l'agglomération, l'accès géographique aux garderies dans la région est très élevé au centre de l'agglomération et diminue graduellement vers la périphérie. De ce fait, les garderies situées plus près du centre-ville connaissent une plus grande variance sociale quant au milieu de provenance des enfants qui les fréquentent. Cette différence s'explique, d'une part, par l'évolution du développement des banlieues dans la région de Québec, et, d'autre part, par la localisation des services de garde, en particulier les garderies, et elle détermine le modèle d'accès aux garderies de Québec. Les garderies installées plus près du centre de l'agglomération sont d'un accès général plus facile et peuvent donc satisfaire aux besoins d'une population plus large. Cela a l'avantage de faciliter l'organisation du trajet entre la résidence et le lieu de travail, particulièrement pour les travailleurs et les travailleuses de la banlieue. En effet, les principaux pôles d'emploi de l'agglomération sont presque tous concentrés dans le triangle central formé des axes Sainte-Foy – Québec – Lebourgneuf.

Cao et Villeneuve (1998).

RÉFÉRENCES

ALEGRE, J.C.

1980 «The Child and the Environment», *Ekistics*, 281, mars-avril : 1155-1156.

BERNIER, C. et H. David

1978 *Le travail à temps partiel*. Montréal, Institut de recherche appliquée sur le travail.

BERTHIAUME, D.

1994 *Pour un service de garde de qualité*. Montréal, Logiques.

BLANC, B, N. Chicoine et A. Germain

1989 «Quartiers multiethniques et pratiques familiales : la garde des jeunes enfants d'âge scolaire», *Revue internationale d'action communautaire*, 21, 61 : 165-176.

BLAU, D.M. et H.V. Joseph

1992 «Special Issue on Child Care : Introduction», *The Journal of Human Resources*, XXVII, 1 : 1-8.

BLUMEN, O. et A. Kellerman

1990 «Gender Differences in Commuting Distance Residence, and Employment Location : Metropolitan Haifa 1972 and 1983», *Professional Geographer*, 42, 1 : 54-71.

BSQ (Bureau de la statistique du Québec)

1983 *Le travail à temps partiel au Québec : caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi*. Québec, Les Publications du Québec.

1987 *Le travail à temps partiel : nouvelles tendances*. Québec, Les Publications du Québec.

1994 *Les hommes et les femmes : une comparaison de leurs conditions de vie*. Québec, Les Publications du Québec.

CAO, H. et P. Villeneuve

1998 «La localisation des garderies dans l'espace social de l'agglomération de Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, 42, 115 (à paraître).

CHARBONNIER, C.

1994 *La flexibilité du temps de travail*. Paris, ADASE.

CLARKE-STEWART, A.

1993 *Daycare*. Cambridge, Harvard University.

CLEVELAND, G.H. et D.E. Hyatt

1993 «Determinants of Child Care Choice : A Comparison of Results for Ontario and Quebec», *Canadian Journal of Regional Science*, XVI, 1 : 53-68.

CLOUTIER, R.

1997 «Changement structurel du marché de l'emploi et participation des femmes», in Le collectif Laure-Gaudreault, *Femmes, éducation et transformations sociales*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 295-327.

CORSARO, W.A.

1996 «Early Education, Children's Lives, and the Transition from Home to School in Italy and the United States», *IFCS*, XXXVII, 1-2 : 121-139.

CROMLEY, E.

1987 «Locational Problems and Preferences in Preschool Child Care», *Professional Geographer*, 39 : 309-317.

DANDURAND, R.B.

1992 «La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale», in G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 357-383.

DESROSIERS, H. et C. Le Bourdais

1991 «La montée du travail à temps partiel féminin : une aide aux mères ou à l'emploi?», in Conseil du statut de la femme (dir.), *Femmes et questions démographiques : un nouveau regard*. Québec, Les Publications du Québec : 27-51.

DUMOULIN, E. et D. Lombard

1995 *Le guide de l'aménagement du temps de travail*. Paris, Les Éditions d'organisation.

ENGLAND, K. (dir.)

1996 *Who Will Mind the Baby? Geographies of Child Care and Working Mothers*. Londres, Routledge.

FAGNANI, J.

1986 «La durée des trajets quotidiens : un enjeu pour les mères actives», *Économie et statistique*, 185, février : 47-55.

FAHMY, P. et D. Veillette

1997 «Les femmes et le monde du travail rémunéré : l'indispensable conciliation entre vie et carrière», in Le collectif Laure-Gaudreault, *Femmes, éducation et transformations sociales*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage : 247-293.

FUQUA, R.W. et D. Labensohn

1986 «Parents as Consumers of Child care», *Family Relations*, 35, 2 : 295-303.

GAGNON, M.J.

1977 «Les femmes dans le mouvement syndical québécois», in M. Lavigne et Y. Pinard (dir.), *Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express : 145-168.

GOTTLIEB, A.S.

1997 «Single Mothers of Children With Developmental Disabilities : The Impact of Multiple Roles», *Family Relations*, 46, 1 : 5-12.

GRANGER, D.

1987 «Réflexion sur les enjeux sociaux de la politique québécoise des garderies des années 1970 à 1982», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1 : 73-81.

GREGSON, N et M. Lowe

1994 *Servicing the Middle Classes. Class, Gender and Waged Domestic Labour in Contemporary Britain*. Londres et New York, Routledge.

HANSON, S. et G. Pratt

1995 *Gender, Work and Space*. Londres et New York, Routledge.

HENRIQUES, I. et F. Vaillancourt

1988 «The Demand for Child Care Services in Canada», *Applied Economics*, 20 : 385-394.

HESSING, M.

1993 «Mother's Management of their Combined Workloads : Clerical Work and Household Needs», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 30, 1: 37-63.

HODGSON, M.J. et D. Doyle

1978 «The Location of Public Services Considering the Mode of Travel», *Socio-Economic Planning Sciences*, 12, 1 : 49-54.

HOFFERTH, S.L.

1979 «Day Care in the Next Decade : 1980-1990», *Journal of Marriage and the Family*, 41 : 649-658.

HOSMER, D.W. et S. Lemeshow

1989 *Applied Logistic Regression*. New York, John Wiley & Sons.

JALLADE, J.-P.

1982 *L'Europe à temps partiel*. Paris, Economica.

KANAROGLOU, P.S. et S.A. Rhodes

1990 «The Demand and Supply of Child care : The Case of the City of Waterloo, Ontario», *The Canadian Geographer*, 34, 3 : 209-224.

KLEINBAUM, D.G.

1984 *Logistic Regression : A Self-Learning Text*. New York, Springer-Verlag.

LANDWEHR, J. M., D. Pregibon et A.C. Shoemaker

1984 «Graphical Methods for Assessing Logistic Regression Models», *Journal of the American Statistical Association*, 79, 385 : 61-71.

LANGLOIS, Simon

1993 *Tendances du travail à temps partiel au Canada : 1975-1991*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LEMIEUX, D.

1997 «Éliminer les dilemmes que vivent les mères», *Le Soleil*, 27 mai : A7.

LITTLE, B.R.

1980 «The Social Ecology of Children's Nothings», *Ekistics*, 281, mars-avril : 93-95.

LONG, J.E. et E. B. Jones

1980 «Part-Week Work by Married Women», *Southern Economic Journal*, 46, 1 : 716-725.

MADDEN, J.F.

1981 «Why Women Work Closer to Home», *Urban Studies*, 18 : 181-194.

MÉNARD, S.

1995 *Applied Logistic Regression Analysis*. Londres, SAGE.

MONGRAIN, J.-L.

1991 «La place et le rôle des services de garde au Québec», in Comité organisateur d'événements pour les services de garde à l'enfance, *Actes du Colloque québécois sur les services de garde à l'enfance*. Québec, Les Publications du Québec : 64-65.

MORENCY, R.

1988 «Emploi, territoire et ménage à Québec», *Les Cahiers du CRAD*, 11, 6 : 1-83.

PENCE, A.R.

1987 «Day Care : Changes in the Role of the Family and Early Childhood Education», in L.L. Stewin, S.F.H. McCann (dir.), *Contemporary Educational Issues : The Canadian Mosaic*. Toronto, Copp Clark : 134-160.

PINCH, S.

1984 «Inequality in Pre-school Provision : A Geographical Perspective», in A. Kirby, P. Knox et S. Pinch (dir.), *Public Service Provision and Urban Development*. Beckenham, Croom Helm : 231-283.

PROVOST, M.A.

1991 «L'impact des services de garde sur le développement de l'enfant : opinions personnelles ou données de recherche», in Comité organisateur d'événements pour les services de garde à l'enfance, *Actes du Colloque québécois sur les services de garde à l'enfance*. Québec, Les Publications du Québec : 3-6.

ROBINS, P.K. et R.G. Spiegelman

1978 «An Econometric Model of the Demand for Child Care», *Economic Inquiry*, 16 : 83-94.

ROSE, D.

1990 «"Collective Consumption" Revisited : Analysing Modes of Provision and Access to Childcare Service in Montréal, Québec», *Political Geography Quarterly*, 9, 4 : 353-380.

SARTIN, P.

1981 «Le travail à temps partiel», *Relations industrielles*, 36, 2 : 307-324.

SÉGUIN, A.M.

1989 «Madame Ford et l'espace: lecture féministe de la suburbanisation», *Recherches féministes*, 2, 1 : 51-68.

SÉGUIN, A.M. et P. Villeneuve

1987 «Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, 31, 83 : 189-204.

SIMPSON, W.

1987 «Workplace Location, Residential location, and Urban Commuting», *Urban Studies*, 24 : 119-128.

SMITH, P.K. et K.J. Connolly

1980 *The Ecology of Preschool Behaviour*. Cambridge, Cambridge University.

STEINBERG, L.D. et C. Green

1979 «What Parents Seek in Day Care», *Human Ecology Forum*, automne : 13-14.

THOMAS, C.

1995 «Les déplacements résidence-travail des femmes et des hommes à Québec en 1991 : l'influence des structures géographiques». *Thèse de doctorat*, Québec, Université Laval.

TRUELOVE, M.

1984 «Constraints for Subsidized Daycare Users», *Women and Environments*, 6, 3 : 12-13.

VALOIS, J.

1993 *Sociologie de la famille au Québec*. Québec, Centre éducatif et culturel Inc.

VILLENEUVE, P.

1991 «Les rapports femmes-hommes en milieu urbain : patriarcat ou partenariat?», *Cahiers de géographie du Québec*, 35, 95 : 385-401.

1996 «Chapitre V : Les dernières décennies», in S. Courville (dir.), *Atlas historique du Québec : population et territoire*. Québec, Les Presses de l'Université Laval : 143-162.

VILLENEUVE, P. et D. Rose

1995 «Couples en emploi et morphologie sociale des quartiers de Montréal, 1971-1991», *Sociologie et sociétés*, XXVII, 2 : 87-102.

YANIRE, L.

1994 «La régression logistique : présentation des trois cas et comparaison empirique des modèles polytomiques nominal et ordinal». *Mémoire de maîtrise*, Québec, Université Laval.

ZINN, H.

1980 «The Influence of Home Environments on the Socialization of Children», *Ethnics*, 281, mars-avril : 98-102.